

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité régionale de comté des Sources modifie la date limite pour soumettre un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le projet de règlement 283-2024 encadrant les activités forestières sur le territoire de la MRC des Sources au 5 septembre 2024.

Les personnes, les groupes et les organismes qui le souhaitent peuvent déposer un mémoire dans le cadre de la consultation publique. Celui-ci peut être transmis à la MRC par courriel à l'adresse mrc.info@mrcdessources.com ou par la poste au 309, rue Chassé, Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4. La date limite pour soumettre un mémoire est le **5 septembre 2024.**

Un projet de règlement ne constitue pas la version finale du règlement. Ainsi, lorsque la période de consultation prend fin et que le délai pour rendre les avis est échu, le conseil de la MRC évalue la nécessité d'apporter des modifications au projet de règlement, puis il adopte le règlement final, avec ou sans changement.

Le projet de règlement 283-2024 encadrant les activités forestières sur le territoire de la MRC des Sources peut être consulté au centre administratif de la MRC, situé au 309, rue Chassé, Val-des-Sources, ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC, durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté en ligne : https://bit.ly/reglementsmrc.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce neuvième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (9 août 2024).

Frédéric Marcotte Directeur général et greffier-trésorier